

3 août 2018

Au nom de ses membres, l'Association canadienne du gaz (ACG) tient à remercier le Comité permanent des finances de lui permettre de présenter son mémoire, *Le gaz naturel pour stimuler la compétitivité du Canada*, à l'occasion des consultations prébudgétaires en vue du budget 2019.

Soulignons d'abord que l'ACG répond aux besoins énergétiques des Canadiens depuis plus de cent ans. De nos jours, le réseau de transport et de distribution, long de 500 000 km, et la multitude d'installations de stockage en place approvisionnent en gaz naturel plus de sept millions de points de livraison. C'est dire que plus de vingt millions de Canadiens jouissent des bienfaits du gaz naturel, un combustible abordable, sans danger, fiable et qui brûle sans produire de résidus. Une carte des régions du Canada qui sont desservies par le réseau de gaz naturel est présentée à l'annexe 1.

Le gaz naturel répond au tiers des besoins énergétiques du Canada. Au cours des dix dernières années, la consommation de gaz naturel a augmenté de 28 % au Canada et plus d'un million de résidences, d'entreprises et d'installations industrielles ont été raccordées au réseau de distribution. Selon l'Office national de l'énergie, le gaz naturel deviendra la principale source d'énergie au Canada d'ici 2040 et la consommation de gaz naturel augmentera de 45 % à l'échelle mondiale.

Dans son budget de 2019, le gouvernement du Canada s'est fixé pour priorité d'accroître la compétitivité du Canada. Or, pour que le Canada soit plus concurrentiel, il nous faut innover de manière à ce qu'un plus grand nombre de résidences, d'entreprises et d'usines aient accès au gaz naturel, un combustible propre, fiable et abordable.

Le présent mémoire comporte six recommandations pour mettre en valeur le gaz naturel, la source d'énergie la plus concurrentielle au pays. Ces recommandations portent sur la compétitivité du gaz renouvelable, des villages autochtones et des collectivités rurales, du logement et des entreprises, des transports, de la cybersécurité des infrastructures et des industries.

Nous serions honorés de présenter en personne notre mémoire au Comité permanent des finances. Il nous tarde de collaborer avec le Comité et les ministères fédéraux concernés pour faire en sorte que les Canadiens puissent se prévaloir des solutions recommandées.

Au nom de l'ACG, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Timothy M. Egan
Président et chef de la direction
Association canadienne du gaz

Le gaz naturel pour stimuler la compétitivité du Canada
Mémoire prébudgétaire de l'Association canadienne du gaz en vue du budget de 2019

Recommandation 1 : Créer un fonds de commercialisation des technologies du gaz renouvelable.

Créer un fonds en deux volets et d'une durée de six ans pour mettre en valeur le gaz renouvelable au Canada.

Volet 1 : Le fonds de commercialisation des technologies du gaz renouvelable (175 millions de dollars) servirait à investir :

- 150 millions de dollars dans des projets de démonstration de technologies du gaz renouvelable au Canada. L'appel de projets, l'examen préalable, l'évaluation et la sélection des projets seraient assurés conjointement par Ressources naturelles Canada (RNCan) et le fonds Gaz naturel financement innovation;
- 15 millions de dollars pour la création d'un centre d'expertise du gaz renouvelable dans les laboratoires fédéraux de CanmetÉNERGIE à Ottawa. Ces fonds serviraient à moderniser l'équipement, à couvrir une partie des frais de fonctionnement et à analyser les besoins en matière de technologies et d'activités de R-D relatives au gaz renouvelable dans l'ensemble du Canada.
- 10 millions de dollars pour financer la tenue d'études conjointes du milieu universitaire, du secteur public et du secteur privé portant sur des besoins particuliers en matière de renforcement des capacités, de codes et de normes, et de recherche en laboratoire.

Volet 2 : Le fonds d'approvisionnement en gaz renouvelable (575 millions) servirait quant à lui à financer la réalisation de projets dans l'objectif d'atteindre un taux de gaz renouvelable de 5 % d'ici 2030. Ces fonds seraient versés sous forme d'encouragements à la production, de contributions aux coûts en capital ou d'une combinaison des deux. Les montants accordés seraient plafonnés et aucun des trois modes de financement ne serait plus avantageux qu'un autre. Les fonds seraient remboursables suivant une formule de rentabilité des projets (à déterminer).

Recommandation 2 : Raccorder les collectivités rurales au réseau de distribution de gaz naturel.

Le gouvernement du Canada devrait s'engager à investir 450 millions de dollars dans les infrastructures fédérales pour raccorder des milliers de Canadiens vivant en région rurale au réseau de distribution de gaz naturel. Par ailleurs, il devrait également admettre les projets de gaz naturel liquide (GNL) et de gaz naturel comprimé (GNC) au titre du Programme d'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées.

Recommandation 3 : Propulser le Canada grâce au gaz naturel.

Pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le gouvernement du Canada devrait envisager de mettre en place une série de politiques et de programmes faisant la promotion du gaz naturel comme carburant de transport. Il pourrait, par exemple, octroyer un financement initial pour l'acquisition de flottes de véhicules, contribuer aux investissements visant à mettre en place des infrastructures de ravitaillement dans les ports et les gares ferroviaires et le long des autoroutes, financer des projets de modernisation des installations dans une optique de sécurité au travail et collaborer avec les gouvernements provinciaux pour tirer avantage des initiatives en cours qui visent à faciliter la transition vers le gaz naturel.

Recommandation 4 : Promouvoir les technologies du gaz naturel qui produisent peu de carbone auprès des utilisateurs finaux.

Le gouvernement du Canada devrait octroyer 15 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans à l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan, au Bureau de la recherche et du développement énergétiques et à CanmetÉNERGIE pour soutenir les efforts des fabricants et des distributeurs de systèmes de chauffage hybrides gaz-électricité, de thermopompes au gaz naturel, de petits systèmes résidentiels et commerciaux de capture et de stockage de CO₂ et de systèmes de microgénération. Ces investissements favoriseraient à leur

tour l'élaboration de normes et de codes fédéraux, l'atteinte des objectifs ambitieux en matière de rendement énergétique fixés pour 2035 et la publication d'un code du bâtiment à bilan énergétique nul d'ici 2030.

Recommandation 5 : Veiller au transfert des compétences en cybersécurité des systèmes industriels.

Le gouvernement du Canada devrait veiller à ce que le Centre canadien pour la cybersécurité mette en place des mesures de transfert des compétences entre le secteur public et le secteur privé relativement aux systèmes de contrôle industriels.

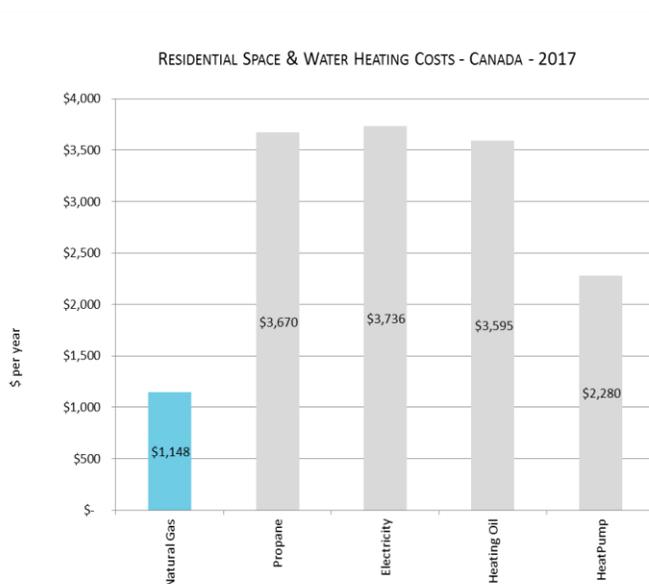
Recommandation 6 : Améliorer la compétitivité industrielle du Canada.

Le gouvernement du Canada devrait collaborer étroitement avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour obtenir leur avis et prendre des décisions éclairées quant aux mesures à inclure dans le budget de 2019 pour accroître la compétitivité industrielle du Canada en dépit du nombre croissant de politiques et de règlements environnementaux.

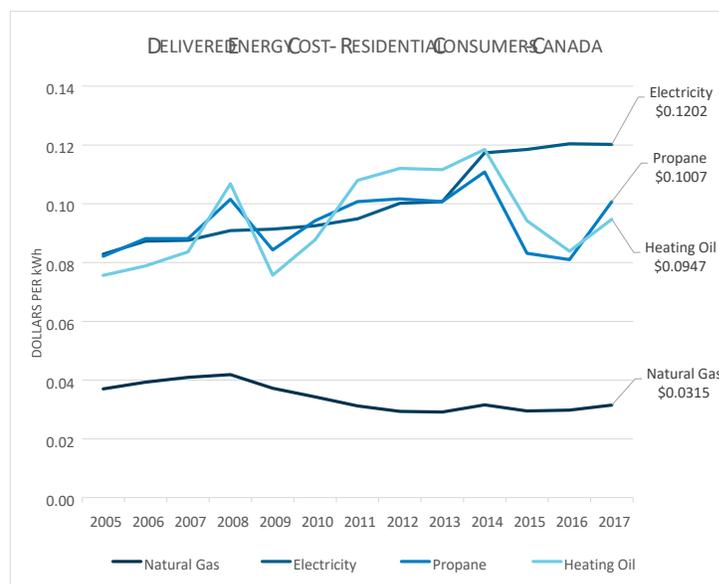
Partie 1 : Survol

Le gaz naturel, un combustible abordable qui favorise la compétitivité du Canada

L'accès à une source d'énergie abordable est un facteur déterminant de la compétitivité économique à long terme. Le Canada est à la fois un grand producteur et un grand consommateur d'énergie. Par conséquent, toute fluctuation du coût de l'énergie a des effets disproportionnés sur la population canadienne. Le gaz naturel est le combustible le plus abordable au Canada. Comme on peut le voir sur la figure 1, un ménage canadien qui se chauffe au gaz naturel (pièces et eau) économise de 1 000 \$ à 2 500 \$ par année. Les propriétaires peuvent donc mettre cet argent de côté ou le réinvestir dans l'économie canadienne. Pour les entreprises et les installations industrielles, ces économies représentent autant de capital qu'elles peuvent investir dans l'achat de nouvel équipement ou dans la création d'emplois. La figure 2 présente les tarifs résidentiels pratiqués de 2005 à 2017 pour diverses sources d'énergie. Comme on peut le voir, le coût du gaz naturel représente en moyenne moins de 50 % de celui des autres sources d'énergie et il est le seul combustible dont le coût a diminué depuis 2005.



Source: StatsCan, Kent Marketing, Canadian Gas Association



Partie 2 : Recommandations pour accroître la compétitivité du gaz renouvelable

1. Compétitivité du gaz renouvelable

Le gaz renouvelable (qu'il s'agisse de gaz naturel, d'hydrogène ou de méthane synthétique) offre au Canada une occasion encore inexploitée de réduire ses émissions polluantes. Or, les programmes d'énergie propre sont strictement destinés aux marchés de l'électricité et des combustibles liquides renouvelables. Cela dit, de plus en plus de pays (dont l'Italie, la France et les États-Unis) se dotent de politiques visant à promouvoir la production et la distribution de gaz renouvelable et à en atténuer les risques. Ces pays tirent parti des infrastructures gazières en place et diversifient leur portefeuille de technologies peu polluantes. Parallèlement, il est de plus en plus évident que pour répondre à la demande d'utilisation finale, l'électrification à grande échelle n'est ni efficace sur le plan des coûts ni réalisable sur le plan technique. Le Canada peut se joindre à

ce mouvement mondial grandissant en faveur des solutions au gaz renouvelable. L'aide financière à la commercialisation du gaz naturel procurera en retour une foule d'avantages au Canada : établissement d'une marche à suivre pour la mise en conformité des sociétés de gaz naturel à la Norme sur les carburants propres du gouvernement fédéral, réduction de 10 mégatonnes de GES qui contribuera à l'atteinte des objectifs que le Canada s'est fixés pour 2030, soutien aux sociétés canadiennes du secteur des technologies propres qui assurent la commercialisation de gaz renouvelable, positionnement des entreprises canadiennes en tant que chefs de file mondiaux des systèmes au gaz peu polluants et nouvelles possibilités de partenariats économiques pour les sociétés canadiennes et les fournisseurs de matières premières (comme les exploitants d'installations forestières et agricoles, les municipalités et les communautés autochtones).

2. Compétitivité des collectivités rurales et des communautés autochtones

Cinquante-deux pour cent (52 %) des Canadiens n'ont pas accès au réseau de distribution de gaz naturel. Bon nombre de ces utilisateurs finaux vivent dans des collectivités rurales et des régions éloignées. Sont entre autres considérés comme des collectivités rurales les villes et les villages situés à proximité des grands centres urbains ainsi que plusieurs collectivités du Nord et villages autochtones. Dans tous les cas, les collectivités rurales et éloignées sont confrontées à des enjeux énergétiques uniques. Beaucoup de régions rurales comptent de grands consommateurs d'énergie, comme les acteurs du secteur agricole. Dans les régions éloignées, la topographie, le climat et le coût élevé de l'énergie donnent lieu à d'autres difficultés uniques. Dans les deux cas, le gaz naturel offre une solution énergétique à faible taux d'émission. Dans les régions rurales, la solution consiste à développer le réseau de distribution pour y raccorder de nouveaux utilisateurs, parfois sur moins de 10 kilomètres, mais parfois sur une distance allant jusqu'à 150 kilomètres. Dans les régions éloignées où cette solution est impraticable pour des raisons économiques, il faudrait acheminer du gaz naturel liquide (GNL) ou du gaz naturel comprimé (GNC) par camion vers ces communautés.

Pour les collectivités rurales, une solution viable consisterait à créer un fonds approvisionné à même les sources de financement des programmes écologiques ou d'infrastructures existants (comme la Banque de l'infrastructure du Canada). Il est déjà arrivé au gouvernement fédéral de financer des projets d'agrandissement du réseau de gazoducs par le passé. Par exemple, dans son budget de 2016, le gouvernement a octroyé des fonds à RNCan pour le projet de remplacement du diesel dans les collectivités éloignées. L'ACG demande au gouvernement fédéral d'inclure les projets de GNL et de GNC dans la liste des projets admissibles au financement de ce programme, dans l'optique où celui-ci serait reconduit ou n'épuisait pas entièrement son budget.

3. Compétitivité des transports

Les véhicules au gaz naturel offrent une solution toute prête au problème de l'empreinte carbone croissante du secteur canadien du transport de marchandises. Eu égard aux prix réduits des produits de base et étant donné qu'ils produisent jusqu'à 25 % de moins de GES, les véhicules au gaz naturel favorisent déjà la productivité et la compétitivité. En Colombie-Britannique et au Québec, de grands exploitants d'installations maritimes et de traversiers sont en train de se doter d'une flotte de navires alimentés au gaz naturel. Plus de la moitié des bennes à ordures en Amérique du Nord fonctionnent au gaz naturel et un nombre croissant de sociétés de transport en commun utilisent des autobus au gaz naturel.

En dépit du faible coût du gaz naturel et de son potentiel de réduction des émissions, les avantages de cette source d'énergie sont méconnus. Il faut mieux informer la population à ce sujet, renforcer les capacités dans ce domaine et financer ce secteur. Dans ses budgets de 2016 et de 2017, le gouvernement fédéral a octroyé des montants importants, soit respectivement de 62 millions et de 120 millions de dollars, pour la mise en place d'infrastructures de ravitaillement en carburants peu polluants, dont fait partie le gaz naturel. Nous l'encourageons à poursuivre sur cette lancée et nous l'exhortons à élargir le financement offert aux exploitants de parcs de véhicules de poids moyen et lourd en y ajoutant des contributions destinées à atténuer les risques

associés au coût en capital différentiel des véhicules de transport, des navires ou des autobus alimentés au gaz naturel par rapport à ceux alimentés au diesel.

4. Compétitivité des logements et des entreprises

En 2017, plus de six millions de résidences et plus de 500 000 entreprises canadiennes étaient alimentées en gaz naturel. Les propriétaires et les petites entreprises doivent avoir accès à des mesures d'efficacité énergétique et à de nouvelles solutions technologiques commercialisables faisant appel au gaz naturel. Au cours des dix dernières années, les services de gaz naturel du Canada ont investi près d'un milliard de dollars dans leurs programmes d'efficacité énergétique, ce qui a permis à leurs clients d'économiser un milliard en coûts énergétiques, mais aussi de réduire les émissions de GES de 50 mégatonnes. Ces services comptent maintenir leurs programmes pendant les dix prochaines années, mais ils cherchent également à établir des partenariats pour développer de nouvelles solutions au gaz naturel, comme des systèmes de chauffage hybrides, des thermopompes au gaz naturel, des systèmes de microcogénération et de petits systèmes résidentiels et commerciaux de capture de CO₂. L'Office de l'efficacité énergétique (OEE), le Bureau de la recherche et du développement énergétiques (BRDE) et CanmetÉNERGIE ont joué un rôle prépondérant dans le financement de ces programmes, le développement de plateformes de données et d'analyse, la validation de l'information par des tierces parties et l'acquisition de compétences technologiques, mais il est possible de mettre davantage à profit ces relations.

5. Compétitivité de la cybersécurité des infrastructures

Pour garantir la stabilité des services offerts à la population canadienne, les infrastructures énergétiques essentielles du Canada doivent être protégées par d'excellents systèmes de cybersécurité. La création récente du Centre canadien pour la cybersécurité, conjuguée au Programme de coopération en matière de cybersécurité et au Centre d'essai national sur l'infrastructure énergétique, contribuera à la cybersécurité de ces infrastructures et offrira de nouvelles possibilités de collaboration, de transfert des compétences et de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé. Le secteur public et le secteur privé doivent maintenir leurs efforts de collaboration pour gérer efficacement les risques en matière de cybersécurité.

6. Compétitivité des industries et des installations de fabrication

L'industrie et les producteurs d'énergie représentent 65 % de la consommation canadienne de gaz naturel. Le gaz naturel est la principale source d'énergie du secteur industriel canadien : chaque jour, du gaz naturel est livré à plus de 20 000 clients industriels et producteurs d'énergie. Ces clients sont au cœur de l'économie industrielle du Canada et sont actifs dans une douzaine de secteurs comme l'extraction de ressources, les produits chimiques, l'exploitation minière et la fabrication. Le Canada joue un rôle de premier plan dans la réduction des GES. Cependant, la tarification des émissions de GES, le projet de norme sur les carburants propres, la réglementation du méthane et les nouveaux processus d'évaluation environnementale contribuent tous à faire grimper le prix du gaz naturel, ce qui fait en sorte que le climat d'investissement est incertain et risqué.

Le gaz naturel présente de nombreux avantages qui aideraient le Canada à atteindre ses objectifs en matière d'énergie à faible taux d'émission. Toutefois, pour demeurer concurrentiel, le gouvernement du Canada doit adopter une approche plus équilibrée et plus posée. Nous l'invitons donc à tenir compte des réflexions présentées ici avant de donner suite à ses priorités.

Annexe 1 Membres de l'Association canadienne du gaz

